



Spécifications

Essence de bois : Pin Rouge du Nord
Origine : Scandinavie et Russie
Qualité : 5ème et mieux
Section : 28x145
Surface de référence : Lisse
Préservation : Autoclave classe 4 vert ou marron

Insert antidérapant : 2
Section insert : 6x3mm
Résine : Gripsure 3000 Epoxy
Durcisseur : Gripsure 3000 Hardener
Agréat : Bauxite

Valeur SRT initiale : 85
Valeur après 10ans : 55
Valeur PC : 35



Référentiel normatif revêtement antidérapant

En décembre 2016 est apparue la norme **XP CEN/TS 16165** “détermination de la résistance à la glissance des surfaces piétonnières—méthode d’évaluation”. Cette norme européenne vient harmoniser quatres méthodes d’essai traditionnellement prescrites sur les matériaux les plus couramment utilisés (céramiques, bois, etc...). En France, la norme **NF P05-011** d’août 2019 “Classement des locaux en fonction de leur résistance à la glissance” spécifie le type de revêtement de sol à utiliser en fonction de sa résistance à la glissance et de la typologie du bâtiment. **C’est pourquoi les produits GRIPSURE sont testés selon les 2 méthodes nécessaires à la spécification des revêtements de sol.**

XP CEN/TS 16165—Annexe B : Plan incliné pieds chaussés

Le tableau ci-contre reproduit les exigences de l’essai mentionné pour les locaux privés, locaux d’activités tertiaires ou locaux accessibles aux publics (norme NF P05-011) dans lesquels le risque de glissance est essentiellement caractérisé par une utilisation en marche pieds chaussés. Les produits sont installés sur un banc d’essai. Un opérateur marche d’avant en arrière pendant que le plan s’incline. Un angle d’acceptation “ α ” est déterminé au point de déséquilibre de l’opérateur.

Plus l’angle est important plus le revêtement est antidérapant.

Exigences	Classe pied chaussés
$6 \leq \alpha < 10$	PC 6
$10 \leq \alpha < 20$	PC 10
$20 \leq \alpha < 27$	PC 20
$27 \leq \alpha < 35$	PC 27
$\alpha \geq 35$	PC 35

XP CEN/TS 16165—Annexe C : Test au pendule de frottement (SRT)

Le tableau ci-contre reproduit le référentiel des matériaux testés selon la méthode mentionné en fonction de leur potentiel de glissance.

Lorsque vos revêtements en bois sont destinés à recevoir un grand nombre d’usagers ou un fort trafic, la valeur SRT doit être supérieure à 35 pour limiter le risque d’accident, selon les préconisations de la norme pour chaussées urbaines—NF P 98 335.

Valeur SRT	Risque de glissance
Entre 0 et 24	Elevé
Entre 25 et 35	Modéré
Entre 36 et 65	Faible
Plus de 65	Extrêmement Faible



Mise en œuvre

Nos conseils de pose sont issus du DTU 51.4 de décembre 2018 pour les platelages de sollicitations 2, de type écoles, cafés, restaurants, « ERP légers », etc., en conception courante. Il est de la responsabilité de chaque poseur de s'assurer de la bonne mise en œuvre des produits en fonction du type d'ouvrage qu'il aura à réaliser. Pour les autres cas se référer au DTU 51.4.

1. Choisir les lambourdes :

Utiliser des lambourdes d'épaisseur 40mm et de hauteur 70mm minimum et de classe mécanique C24 ou D35 minimum. Nous déconseillons d'utiliser des lambourdes en bois résineux si les lames sont en bois feuillus. L'utilisation de lambourde métallique est proscrite.

2. Placer les lambourdes :

Si vos lambourdes ne reposent pas sur une surface continue, respecter un entraxe maximum entre appuis de 70cm sur 3 appuis minimum. Le double lambourdage est systématique lorsque 2 lames sont aboutées. En fonction de la section de vos lames, respecter les entraxes maximum entre lambourdes suivants :

Lames	21x140mm	27x140mm	32x140	34x140mm	45x140mm
Qualités minimales	C24 / D24	C18 / D18	C18 / D18	C18 / D18	C18 / D18
Entraxe	370 mm	350 mm	470 mm	630 mm	890 mm

3. Fixer les lambourdes au support :

S'assurer que les lambourdes sont isolées du sol. Prévoir un système de calage métallique ou polymère au besoin. Lors de fixation sur dalle béton, prévoir 1,5% de pente minimum lors de la réalisation de cette dernière pour favoriser l'écoulement de l'eau.

4. Fixer les lames de terrasse sur les lambourdes.

Utiliser des vis Inox A2 à minima à double filetage ou à congé de filetage sous tête. Le préperçage est obligatoire en bout de lame et en partie courante pour les lames en bois feuillus. L'utilisation de lambourde en bois feuillus impliquera un pré-perçage du support.

4. Respecter les règles d'espacement minimum suivants :

Entre les lames selon humidité des lames	Entre La vis et le bords de la lame	Aboutages des lambourdes	Aboutages des lames	Jeu Périphérique contre les ouvrages
3 à 12mm (12mm=lame sèche)	15 mm	10 mm	5 mm	10 mm

Entretien et finition

Que vous décidiez d'opter pour un produit en bois naturel ou dérivé du bois, nous vous conseillons de procéder à un nettoyage de votre ouvrage minimum 2 fois par an. Nos inserts antidérapants ne nécessitent aucun entretien particulier. Utiliser un balai à brosse rigide et de l'eau. Toutefois un nettoyeur à haute pression peut être utilisé pour les bois de classe de dureté C et D (cf norme NF B54-040) à condition de respecter un angle de 90° et une distance de 30cm minimum.

Le bois va naturellement patiner avec le temps pour devenir gris argenté. Ce processus intervient dans les 2 premières années d'exposition selon les essences et l'environnement dans lequel se trouvent les lames de terrasse. Cependant nos produits peuvent être peints, teintés ou huilés à condition que le produit utilisé soit adéquate et non filmogène.